

MARTINIQUE

Axe 8 : Actions certifiantes et diplômantes

# CAP Blanchisserie

## Contexte

---

Dans l'exercice de leur profession, les agents de blanchisserie sont amenés à exercer des activités de tri du linge, de détachage, de lavage, de contrôle et livraison des articles, de logistique de distribution et de gestion des stocks. L'obtention du CAP blanchisserie permettra d'acquérir ou d'approfondir les compétences techniques inhérentes au métier.

## Objectifs

---

Proposer une formation diplômante aux agents exerçant sur des postes d'agents de blanchisserie dans les établissements et EHPAD de la FPH.

## Renseignements complémentaires

---

formation certifiante - Formation diplômante financée sur le FQ&CPF (guichet bleu)

## Programme

---

Mise en œuvre (pratique) :

- Réception.
- Tri du linge (classification des textiles, propriétés...).
- Détachage (classification des salissures et taches, méthodes et procédés de détachage).
- Lavage et essorage (rapport de charge, dosage de produits lessiviels, programmation, chimie du lavage, étude des coûts...).
- Finition manuelle et mécanique, maîtrise de l'énergie.
- Contrôle et livraison des articles, logistique de distribution, gestion des stocks.

Analyse technique et lecture de plan :

- Représentation schématique du matériel, schéma de circulation des fluides et implantation de postes de travail (principe de la marche en avant).

Technologie et prévention des accidents :

A partir du traitement d'un lot ou d'une série d'articles et sur la conduite d'un matériel :

- Connaissances relatives aux textiles, aux matériels, aux produits, ainsi qu'à l'organisation du travail,
- Hygiène, sécurité et prévention des accidents,
- Initiation à la maîtrise des risques par biocontamination.

**Public**

**Agents en poste au sein d'un service blanchisserie**

**Exercice**

**2024**

**Nature**

**AFR**

**Organisé par**

**CTTN-IREN**

**Durée**

**168 heures**